

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le mardi vingt-neuf mars, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à dix neuf heures trente.

- Approbation du procès verbal du précédent Conseil Municipal
- Divers :
- Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 du Budget Général
- Affectation des résultats 2021 du Budget Général
- Budget Primitif 2022 du Budget Général

← **CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, PARENT Philippe, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier, DUVAL Léon, GENOUX-PRACHEX Lionel
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane,

Excusés : Monsieur BOURDIN Fabian, mesdames BAYAT-RICARD Marianne, COINDET Jocelyne, VALLENTIEN Jennifer,

ALLARD-VAUTARET Claire a été élue secrétaire.

1. Vote du CA du Budget Général

BUDGET PRINCIPAL :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de la commune pour l'exercice 2021,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-31, L 1612-12 et suivants,

Monsieur le Maire, ayant quitté la séance conformément à l'article L 2121-14 du Code général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **d'adopter** le Compte Administratif 2021 du Budget Principal de la commune de Chênex, arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté (année 2020)		111 738.48 €
Dépenses année 2021		334 747.01 €
Recettes année 2021		730 863.03 €
Résultat de l'exercice 2021	Excédent	396 116.02 €
Résultat cumulé fin 2021	Excédent	507 854.50 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur (année 2020)		241 305.89 €
Résultat 2021 affecté en investissement		221 305.89 €
Dépenses année 2021		724 577.48 €
Recettes année 2021		1 097 151.42 €
Résultat de l'exercice 2021	Excédent	372 573.94 €
Résultat cumulé fin 2021 à affecter	Excédent	392 573.94 €
RESULTAT GLOBAL A LA CLOTURE DE 2021		900 428.44 €

2. Vote du CG du Budget Général

BUDGET PRINCIPAL : **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que l'exécution des dépenses et des recettes du Budget Principal de la commune de Chênex, relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par Monsieur le Receveur Municipal de Chênex et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-12 et suivants, considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **D'adopter** le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal pour l'année 2021 qui comporte les mêmes écritures et présente les mêmes résultats que le Compte Administratif pour ce même exercice.

3. Affectation du résultat du Budget Général

BUDGET PRINCIPAL : **AFFECTATION DEFINITIVE DES EXCÉDENTS DÉGAGÉS** **DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 392 573.94 €, ainsi qu'un résultat d'investissement excédentaire de 507 854.50 €, du Budget Principal.

Entendu Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de maintenir un excédent de 20 000,00 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) de l'exercice 2021 en section de fonctionnement ;
- **Impute** la somme de 372 573.94 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de l'exercice 2022 en section d'investissement ;
- **Décide d'affecter** 507 854.50 € au compte 001 en recettes de la section d'investissement,
- **Demande** à Monsieur Le Maire d'inscrire les crédits correspondants au Budget Primitif de 2022.

4. Vote du Budget du Budget Général

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire propose le Budget Primitif du Budget Général 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011	Charges à caractères général	283 250.00€
012	Charges de personnel et frais assimilés	317 600.00€
14	Atténuation de produits	69 338.00€
022	Dépenses imprévues	5 000.00€
023	Virement à la section d'investissement	132 846.29€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	27 422.96€
65	Autres charges de gestion courante	69 100.00€
66	Charges financières	18 300.00€
67	Charges exceptionnelles	400.00€
	TOTAL	923 257.25€
		RECETTES
002	Excédent de fonctionnement reporté	20 000.00€
013	Atténuation de charges	17 000.00€
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	89 000.00€
73	Impôts et taxes	330 200.00€
74	Dotations et participations	366 400.00€
75	Autres produits de gestion courante	99 857.25€
77	Produits exceptionnels	800.00€
	TOTAL	923 257.25€
	SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES
020	Dépenses imprévues d'investissement	10 687.77€
041	Opérations patrimoniales	23 385.71€
16	Remboursements d'emprunts et de dettes	174 000€
10	Dotations fonds divers Réserves	3800.00€
20	Immobilisations incorporelles	37 500.00€
204	Subventions d'équipement versées	500.00€
21	Immobilisations corporelles	382 700.00€
23	Immobilisations en cours	1 272 309.92€
27	Autres immobilisations financières	0.00€
	TOTAL	1 904 883.40€
		RECETTES
001	Excédent antérieur reporté	507 854.50€
021	Virement de la section de fonctionnement	132 846.29€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	27 422.96€
041	Opérations patrimoniales	23 385.71€
10	Dotations, fonds divers et réserves	424 573.94€
13	Subventions d'investissement	587 800.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	201 000.00€
	TOTAL	1 904 883.40€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **Adopte le Budget Primitif provisoire 2022 du Maire.**

La séance est levée à 20h30

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Jean-Luc ROTH	Léon DUVAL	Céline GONTHIER-GEORGES
Olivier CARRILLAT	Audrey CHARDON	Lionel GENOUD-PRACHEX
Claire ALLARD-VAUTARET	Nadège LAMARLE	Laurence BONIER
Philippe PARENT		